



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 61484

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. En effet, il semblerait que le décret prévu par le paragraphe II de l'article 119 de ladite loi n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

Comme prévu au paragraphe II de l'article 119 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, le décret n° 2009-1438 du 23 novembre 2009 relatif à la contribution du locataire au partage des économies d'énergie réalisées par un bailleur social, a été publié le 25 novembre 2009 au Journal officiel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61484

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9858

Réponse publiée le : 9 février 2010, page 1470